

DÉPARTEMENT DE LA SARTHE  
ARRONDISSEMENT DE MAMERS  
CANTON DE LA FERTÉ-BERNARD  
COMMUNE DE DUNEAU

**COMPTE-RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
du 7 Juin 2022**  
\* \* \* \* \*

Date de la convocation : 31/05/2022  
Date d'affichage : 14/06/2022

Nombres de Conseillers  
- En exercice : 15  
- présents : 12  
- votants : 12

L'an deux mil vingt deux, le 7 Juin à 20 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Salle des associations, en séances publiques, sous la présidence de CIRON Joël, Maire

Etaient présents : M. CIRON Joël, Maire, Mmes : AHIER Brigitte, BLOT-ANDRÉ Marianne, CHOPLIN Annie, LEWIK Clémence, MARY Annie, PASTEAU Isabelle, SARRY Céline, MM : GANDON Jérôme, PHILIPPOT Sébastien, POUTOIRE Dominique, TIMMERMAN Michel

Excusé(s) : MM : GUEHO Nicolas, ROULLEAU Vincent, VALLÉE Jérémy  
Secrétaire de séance : M. TIMMERMAN Michel

\*\*\*\*\*

**DÉCISION MODIFICATIVE N°1 BUDGET COMMUNE**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer une décision modificative au budget de la Commune afin de retirer une fois les sommes des restes à réaliser de 2021 qui ont été comptées deux fois lors du vote du Budget Primitif 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**Adopte** la décision modificative n°1 suivante :

Investissement :

Dépenses :  
c/2135 : - 6 597 €  
c/2312 : - 3 588 €

Recettes :  
c/021 : + 70 943,24 €  
c/1321 : - 4 056,24 €  
c/1323 : - 19 296 €  
c/13251 : - 18 957 €  
c/1328 : - 38 819 €

Fonctionnement :

Dépenses

c/023 : + 70 943,24 €

\*\*\*\*\*

#### **LOT ECLAIRAGE LOTISSEMENT DU CHAMP DE LA GRANGE - AVENANT 1 TELELEC**

Monsieur le Maire présente la nécessité de poser une armoire de commande dans le cadre du marché du Lotissement du Champ de la Grange. Monsieur le Maire présente l'avenant n°1 de l'entreprise TELELEC pour un montant de 1 812 € HT qui introduit un écart de 1,9% avec le montant d'origine du marché.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**Valide** l'avenant n°1 de l'entreprise TELELEC d'un montant de 1 812 € HT pour la fourniture et la pose d'une armoire de commande.

\*\*\*\*\*

#### **CHOIX DES TARIFS DE LOCATION - TABLES - BANCS - STAND**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer afin de fixer les tarifs de location des bancs, tables et du stand de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**Décide** des tarifs suivants :

- Stand : 36 €
- Table : 2 € par table
- Banc : 1 € par banc

\*\*\*\*\*

#### **CHOIX DES TARIFS CANTINE SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023**

Monsieur le Maire présente la situation actuelle des prix des repas de la cantine scolaire sur la commune : 3,70 € et une estimation de la hausse prévue par le prestataire de la cantine scolaire pour l'année qui vient : entre 5 et 10%.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

**Décide** d'attendre de connaître la hausse exacte du prestataire avant de se prononcer sur les tarifs. La délibération est donc reportée à un prochain Conseil Municipal.

\*\*\*\*\*  
**GRDF - REDEVANCE "R1" 2022**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'un contrat de concession a été signé le 01/11/2013 avec la société GRDF pour la distribution de gaz naturel pour une durée de 30 ans. Ce contrat prévoit le versement chaque année d'une redevance de fonctionnement dite "R1". Pour l'année 2022, la redevance est d'un montant de 1 048,50 €.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés:

- **Accepte** de recevoir la somme de 1 048,50 € correspondant à la redevance de fonctionnement "R1" pour l'année 2022.

- **Autorise** Monsieur le Maire à émettre un titre de recette au nom de la société GRDF.

\*\*\*\*\*  
**NUMÉROTATION DE LA PARCELLE A 1097 POUR UNE NOUVELLE HABITATION**

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de numéroté la parcelle n°A 1097 don't l'habitation n'a pas encore de numéro.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Valide** la numérotation suivante : 11, Rue Étienne Duclos

\*\*\*\*\*  
**QUESTIONS DIVERSES**

- Comme l'année précédente, des calculatrices seront offertes par la Commune aux élèves de l'école passant en 6ème l'année prochaine.
- Présentation du devis PENAUD pour des travaux d'accessibilité, les travaux devraient être réalisés avant la fin de l'année pour bénéficier d'une partie de l'enveloppe du fonds de concours pour l'accessibilité.
- Le lancement de l'appel d'offre pour le marché de city-stade est en cours.
- La réunion avec Paysage Concept est reportée au 24 juin 2022 à 14h concernant l'aménagement du bourg.
- L'architecte des bâtiments de France vient le 29 juin 2022 pour l'église dans le cadre du projet d'aménagement du bourg.
- Information sur France Service.
- Informations sur l'application intramuros pour les collectivités.

\*\*\*\*\*

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Mardi 5 juillet 2022 à 20h.

Les membres présents ont approuvé le procès verbal de séance de ce jour.  
L'ordre du jour étant épuisé,  
La séance est levée à 22h30.

Le Maire,  
Joël CIRON

